



URPS Médecins AuRA
20, rue Barrier
69006 Lyon

Tél : 04 72 74 02 75
Fax : 04 72 74 00 23
Mail : urps@urps-med-aura.fr
www.urps-med-ra.fr



COMMUNIQUE
DE PRESSE

Santé et objets connectés : une expérimentation inédite en Rhône-Alpes

5 juillet 2016

Les objets connectés sont en train de révolutionner notre quotidien et l'univers de la santé n'échappe pas à la règle. Comment ? Jusqu'où ? Pour quelles pathologies et quels bénéfices ? C'est tout le sens de l'expérimentation lancée dans le cadre du programme régional Pascaline porté par l'Agence Régionale de Santé.

A PROPOS DE L'URPS Médecins AuRA

L'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins rassemble en région Auvergne-Rhône-Alpes 13 500 médecins libéraux. L'URPS contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Dans le cadre du programme Pascaline, elle pilote 3 projets, le carnet de vaccination électronique, le Réseau Social des Professionnels de Santé et les objets connectés.

Pilotée et organisée par l'URPS Médecins Libéraux Auvergne Rhône-Alpes, cette initiative inédite vise à évaluer, dans le strict respect du cadre réglementaire, l'impact de l'usage des objets connectés sur les pratiques des professionnels de santé. « *A terme, l'objectif est de favoriser l'accès et l'usage des technologies innovantes auprès des professionnels de santé comme des patients* », explique le docteur Marcel Garrigou-Grandchamp porteur du projet.

Début juillet, les professionnels de santé participant à l'expérimentation auront à disposition une plateforme sécurisée dans laquelle seront intégrées toutes les données issues d'objets connectés utilisés par les patients. Ils pourront ainsi suivre en temps réel les indicateurs clés de leurs patients pour aider au diagnostic, au suivi, à la coordination des soins et à l'éducation des patients.

Cette expérimentation s'adresse exclusivement aux insuffisants cardiaques et/ou rénaux, ainsi qu'aux personnes inscrites dans une démarche préventive (surcharge pondérale, hypertension artérielle...).

Au total, trois cents objets connectés (tensiomètres, pèse-personne, traceur d'activité) seront mis à disposition des patients, leurs données étant exploitées par une cinquantaine de professionnels de santé volontaires (médecins, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...) situés sur un territoire situé sur le Rhône et l'Isère.

L'évaluation se fera pendant toute la durée de l'expérimentation aux moyens de questionnaires, d'entretiens et d'ateliers de réflexion avec les professionnels de santé et des patients participants.

Cette expérimentation prendra fin en mars 2017 et donnera lieu à une évaluation avec l'ambition d'une généralisation régionale puis nationale.

A PROPOS DE PASCALINE

Le Parcours de Santé Coordonné et l'Accès à L'Innovation Numérique est le programme régional porté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes sélectionnée suite à l'appel à projets national Territoire de Soins Numérique (TSN). Le territoire du programme Pascaline s'étend sur 27 communes situées entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère), soit une population d'environ 235 000 habitants et 20 000 acteurs de la santé environ.

Ce programme vise à développer des services innovants en santé pour améliorer le parcours des usagers et faciliter les échanges sécurisés entre les professionnels de santé.

Une expérimentation...

Pourquoi ?

Pour qui ?

Quand et Comment ?

...avec l'ambition d'une généralisation régionale puis nationale

Trois questions au docteur...

Marcel Garrigou-Grandchamp, Porteur du projet en Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi lancer une expérimentation sur l'impact de l'usage des objets connectés sur l'exercice des médecins ?

Parce que cette expérimentation, qui s'inscrit dans le cadre du programme TSN (Territoire de Soins Numérique), est en quelque sorte le pendant de « l'hôpital numérique » pour le secteur libéral. Il s'agit d'évaluer quel serait l'impact de l'usage des objets connectés sur l'activité des médecins. C'est aussi un bon moyen d'améliorer la communication entre tous les professionnels de santé, que ce soient les médecins, les pharmaciens, les biologistes, les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes... tout en restant dans un cadre légal strict.

Quelles sont les cibles de cette expérimentation ?

On a défini deux scénarios pour deux types de patients majeurs. D'une part, des patients « malades », insuffisants cardiaques ou rénaux, qui souffrent d'une surcharge en sel et en eau. Cela se traduit par une augmentation du poids vérifiable de manière simple et instantanée grâce à un pèse-personne connecté. Le médecin va ainsi pouvoir ajuster rapidement et efficacement le traitement en fonction des données recueillies par l'objet connecté et visualisables par le médecin sur la plateforme. L'autre scénario, qui s'inscrit plutôt dans une démarche préventive, concernant surtout les personnes en surcharge pondérale ou souffrant d'hypertension artérielle. Pour ces dernières, par exemple, nous allons fournir un tensiomètre cardio fréquencesmètre dont les données seront transmises et exploitables immédiatement via un hub et une plateforme sécurisée. Le médecin sera averti dès le franchissement de certains seuils d'alerte. Nous allons enfin fournir à certains patients un traceur d'activité capable d'indiquer à distance le nombre de pas effectués, la distance parcourue, le nombre de calories brûlées...

Comment et quand va se dérouler cette expérimentation ?

L'expérimentation, pilotée par l'URPS Médecins Libéraux d'Auvergne Rhône-Alpes, devrait débuter durant la première quinzaine de juillet, avec l'autorisation de l'Agence de Sécurité du Médicament et l'avis du Comité de Protection des Personnes pour mener notre étude dans le strict respect du cadre réglementaire. Elle s'achèvera fin mars 2017. Durant cette période, nous allons délivrer environ deux cents objets connectés (tensiomètres, pèse-personne, traceur d'activité) dont les données seront exploitées par une cinquantaine de professionnels de santé volontaires (médecins, pharmaciens, biologistes, infirmiers...) situés sur le territoire du projet Pascaline, sur le Rhône et l'Isère, entre l'Est lyonnais et Bourgoin-Jallieu. A l'issue de l'expérimentation, le matériel, financé dans le cadre du programme TSN, sera conservé par les patients. L'usage des données recueillies sur la plateforme sera analysé, l'objectif à terme étant de généraliser l'expérimentation à l'échelle régionale puis nationale.

Le programme [Pascaline](#), piloté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, est conduit en partenariat avec :



Plus d'informations sur : pascaline-sante.fr